



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/615

Approbation d'un avenant à la convention de prêt de collections entre la Ville de Lyon /
CHRD et la Ville de Limoges / Musée de la Résistance

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1^{ER} AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/615 - APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE
PRET DE COLLECTIONS ENTRE LA VILLE DE LYON /
CHRD ET LA VILLE DE LIMOGES / MUSEE DE LA
RESISTANCE (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

Par délibération n° 2020/295 du 19 novembre 2020, le Conseil municipal a approuvé la convention entre le Centre d'histoire de la résistance et de la déportation (CHRD) et le Musée de la Résistance de Limoges pour le prêt de collections à l'occasion d'une exposition temporaire intitulée « Sports, mémoire et défense », prévue du 18 septembre au 31 décembre 2020.

La convention fixait la date de retour du prêt un mois après la date de fin d'exposition, soit le 31 janvier 2021. Or, l'année 2020 a été particulière, avec la fermeture à deux reprises des musées pour cause de confinement dû à la crise du Covid-19.

Le Musée de la Résistance de Limoges ayant souhaité prolonger son exposition jusqu'au 18 mai 2021, il y a lieu d'approuver un avenant à la convention pour prolonger la période de prêt.

Vu la délibération n° 2020/295 du Conseil municipal du 19 novembre 2020 ;

Vu l'avenant modifiant les dates de l'exposition « Sports, mémoire et défense » ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- L'avenant susvisé, établi entre la Ville de Lyon / CHRD et la Ville de Limoges / Musée de la Résistance et relatif au changement de dates de fin du prêt de collections à l'occasion de l'exposition temporaire intitulée « Sports, mémoire et défense », est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET